



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 109987

Texte de la question

Dans le cadre de l'audit décidé par le Gouvernement sur les services administratifs et financiers uniques à l'étranger, les rapporteurs formulent plusieurs recommandations. Ils proposent notamment de réorganiser les régies diplomatiques en évitant la redondance des contrôles et la limitation des implantations Corege. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Le ministère des Affaires étrangères s'emploie, s'agissant des régies diplomatiques, à obtenir la suppression des tâches de contrôle redondantes intervenant lors de la procédure de la dépense. Au demeurant, dans le cadre de l'installation progressive de services administratifs et financiers uniques (SAFU) à l'étranger, visant à moderniser le dispositif de gestion actuellement en place, il a particulièrement rappelé aux services gestionnaires la nécessité d'éviter que les dépenses des services soient systématiquement vérifiées deux fois. Par ailleurs, poursuivant ses efforts de rationalisation de la gestion, il a invité les services à privilégier, pour autant que la situation des lieux le permette, l'implantation de l'application COREGE (comptabilité de l'ordonnateur, du régisseur et du gestionnaire) au sein des SAFU. Cette disposition est en effet de nature, notamment, à centraliser les saisies comptables et, par conséquent, à faciliter la suppression de centres comptables dispersés, en particulier dans les consulats installés en dehors de la capitale.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109987

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11705

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1030